

ENTREPRISES

Délais de paiement : la France n'est pas le pire pays en Europe

Le cabinet Altares observe une dégradation générale sur le continent. Dans l'Hexagone, l'État ne joue pas le jeu.

10,7
jours
de retard

Plus bas historique
atteint dans
l'Hexagone en début
d'année et repassé
depuis au-dessus
de 11 jours

CORINNE CAILLAUD [@corinnecaillaud](#)

ENTREPRISE En amélioration constante ces dernières années, les retards de paiement des entreprises en Europe sont à nouveau sur la mauvaise pente selon les résultats de l'étude de la société Altares, que *Le Figaro* s'est procurée. Alors qu'ils avoisinaient les 15 jours entre 2013 et 2015, ces retards de paiement avaient progressivement reculé, jusqu'à passer sous la barre des 13 jours début 2018. Une embellie qui a pris fin au deuxième trimestre, des dérapages ayant provoqué un nouvel allongement.

Actuellement, moins de la moitié des factures en Europe sont honorées en temps et en heure, une

situation qui pénalise particulièrement les PME. « En moyenne, 8,6 % des clients européens attendent plus de 30 jours après l'échéance pour payer leurs fournisseurs. Ce taux, au plus haut depuis plus d'un an, est l'illustration d'une économie peu sereine, en particulier au Royaume-Uni et en Italie », souligne Thierry Millon, le directeur des études Altares-D&B.

Si on a redressé la barre outre-Manche après 2009, le Royaume-Uni n'a pas retrouvé son niveau d'avant crise : le taux d'entreprises payant au-delà de 30 jours après l'échéance, qui y était inférieur à 6 %, est remonté à 8 % au deuxième trimestre, illustrant les difficultés des entreprises britanniques, tout particulièrement dans le commerce

de détail. L'Italie montre aussi des signes de faiblesse: les délais de paiement pratiqués vont au-delà des 60 jours, voire des 90. Actuellement, seules 14% des structures transalpines payent leurs factures avec moins de 30 jours de retard.

Au troisième rang des bons élèves

Le Portugal détient la palme des grands retards. En moyenne, depuis 2016, 19% des clients privés ou publics y décalent leurs règlements de plus de 30 jours. Il faut dire que le pays partait de loin: plus de 26% en 2013.

La situation se dégrade aussi en Espagne où les entreprises étaient pourtant vertueuses depuis deux ans. Alors que fin 2017 56%

payaient leurs factures dans les temps, elles ne sont plus que 51% aujourd'hui.

Les conditions de paiement sont nettement meilleures aux Pays-Bas et en Allemagne, où les décalages restent faibles. Les entreprises néerlandaises se distinguent particulièrement, puisque 71,5% d'entre elles honorent leurs factures dans les délais, contre 67,6% des sociétés allemandes. Ces deux pays présentent par ailleurs la particularité d'avoir un taux de longs retards inférieur à 2%.

La France n'est pas en reste et demeure au troisième rang des bons élèves. Depuis 2015, les retards de paiement y ont été réduits de près de trois jours. Mais l'Hexagone marque aussi le pas au deuxième

trimestre 2018. La part des bons payeurs, qui était de 44% fin 2017, est descendue à 43,4% – mais les structures présentant des retards inférieurs à 30 jours ont progressé de 49,5% à 50,4%. Si les indicateurs sont plutôt stables dans le privé, c'est dans le public que le bât blesse, surtout du côté des Établissements publics à caractère industriel et commercial (Épic) et de l'État.

Le taux de bons payeurs, qui était déjà faible en début d'année, a encore reculé au printemps. Moins de 5% ne présentent aucun retard. Quant à l'administration de l'État, 14,7% des services de plus de 20 collaborateurs payent à l'heure, soit 5,7% de moins qu'au premier trimestre. ■